

Déchets dangereux : conteneur volé en déchèterie

FAITS DIVERS. Les voleurs se sont emparés d'un conteneur de 6 mètres de long, dans la nuit du 12 au 13 janvier à la déchèterie de Petit-Mars. Il servait de local pour déchets dangereux.

Dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 janvier 2026, la déchèterie intercommunale située dans la commune de Petit-Mars a été victime du vol du local de stockage des déchets dangereux, un conteneur de plus de 6 m de long installé depuis moins de 3 mois. Un vol inédit ! « Les voleurs sont venus avec un camion-grue et ont emporté le modulaire », pense Jean-Luc Besnier, le maire de cette petite commune au nord de Nantes.

➤ 36 000 € de préjudice pour la CCEG

Le préjudice est estimé à 36 000 € de pertes pour la communauté de communes Erdre et Gesvres. Et il « impacte directement la qualité du service rendu aux usagers, avec une nouvelle suspension de la collecte des déchets dangereux à Petit-Mars, déjà interrompue pour des travaux de remplacement du local. Ce dernier avait en effet été remplacé il y a moins de trois mois pour une mise aux normes exigée par la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) »,



Les voleurs sont repartis avec le modulaire servant de local de stockage des déchets dangereux.

Photo illustration archives Presse Océan

➤ 70 plaintes déposées en 2025 à la suite des actes de vandalisme en déchèteries

La CCEG s'inquiète du risque pour la santé et l'environnement que représenterait l'abandon dans la nature des déchets volés. Ce vol contraint par ailleurs les habitants « à conserver leurs déchets dangereux plus longtemps chez eux », avec un risque de « dépôts sauvages

déploré la communauté de communes.

➤ « Plus de 100 000 € de frais de réparation par an »

En 2025, la CCEG a déposé plus de 70 plaintes après des

résultant de l'interruption de collecte sur Petit-Mars ». La CCEG travaille avec les services de la gendarmerie pour en identifier les auteurs. Dans l'immédiat, elle invite les usagers de la déchèterie de Petit-Mars souhaitant déposer des déchets dangereux à se rendre sur les autres déchèteries d'Erdre et Gesvres.

actes de vandalisme en déchèteries. « Le vandalisme est malheureusement monnaie courante au sein des déchèteries du territoire, constate la communauté de communes. Ferraille, appareils électriques et électroniques et déchets dangereux (batteries en particulier) sont les déchets les plus prisés par les récupérateurs. Outre les vols, les dégradations sont quotidiennes et se chiffrent à plus de 100 000 € de frais de réparation par an, financés par la redevance déchets. »

FAITS DIVERS



Photo illustration Presse Océan

Un atelier « entièrement embrasé » à Moisdon-la-Rivière

Plus de vingt sapeurs-pompiers ont été mobilisés lundi soir 19 janvier 2026, à Moisdon-la-Rivière, à une soixantaine de kilomètres au nord de Nantes. Aulieu-dit La Rougeais, peu avant 22 h 30, un incendie s'était déclaré dans un atelier artisanal d'environ 500 m², selon les informations transmises par le Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique (Sdis 44). À l'arrivée des soldats du feu, le bâtiment était « entièrement embrasé », selon la même source. La présence de bouteilles de gaz a rendu leur intervention délicate. Le feu a néanmoins pu être éteint au moyen de trois lances. Aucun blessé n'est signalé. Les causes du sinistre restent à déterminer.

Prêtre assassiné : ses frères veulent savoir

JUSTICE. Ses frères veulent savoir « pourquoi ». « Pourquoi », répètent-ils, le père Olivier Maire, homme de la « non-violence », a-t-il été tué en Vendée en août 2021 ?

Le père Olivier Maire, homme de la « non-violence », a été tué en août 2021. Mais l'accusé, lui, est encore resté muet hier, après avoir refusé de se présenter devant la cour d'assises de Vendée.

« Ce que je voudrais vraiment, c'est savoir pourquoi », a déclaré à la barre l'un des frères d'Olivier Maire, âgé de 63 ans. « Olivier c'était la non-violence, la pacification », a-t-il ajouté, se souvenant de ses sourires et de sa « gentillesse ».

À son autre frère, l'avocate générale demande comment, selon lui, la victime a pu réagir face à l'attaque et aux coups mortels. « Olivier n'a pas pensé à se défendre, mais à se protéger », a-t-il deviné. Absent mardi matin à l'ouverture de l'audience, l'accusé,

ressortissant rwandais âgé de 45 ans, a refusé de se présenter malgré la sommation de la cour. Un mandat d'amener a donc été délivré.

À son arrivée en fin de matinée, Emmanuel Abayisenga, flottant dans son survêtement gris – il pèse 39 kg, a-t-il été mentionné à l'audience – marchait avec difficulté, à pas lents. Un membre de son escorte l'a saisi sous les aisselles pour l'installer sur son siège.

Des coups à la tête

Lundi, au premier jour du procès, l'accusé était resté impassible, regard fixé devant lui. « Merci de respecter mon droit au silence. Je n'ai pas besoin d'une interprète ni d'un avocat », avait-il écrit en début d'audience à la prési-

dente. Au cours de l'enquête, Emmanuel Abayisenga a fait plusieurs déclarations confuses sur les faits. Souffrant de troubles urinaires, il a notamment dit que le père Olivier Maire voulait le faire « castrer » pour résoudre ses problèmes de santé.

Il a aussi affirmé en garde à vue avoir frappé le prêtre après que celui-ci l'a sciémé fait tomber dans l'escalier menant à leurs logements.

En août 2021, sous contrôle judiciaire après avoir été incarcéré dans le cadre de l'enquête sur l'incendie de la cathédrale de Nantes – faits pour lesquels il a depuis été condamné à quatre ans de prison – Emmanuel Abayisenga est hébergé par la congrégation des missionnaires

montfortains de Saint-Laurant-sur-Sèvre, en Vendée. Le 9 août, en début de matinée, il se présente à la gendarmerie, bagages en mains, et demande à être envoyé en prison.

Le corps d'Olivier Maire, 61 ans, est découvert allongé sur le sol du bâtiment où lui et M. Abayisenga logeaient. D'après l'autopsie, la victime est décédée dans la nuit du 8 au 9 août des suites de coups violents portés à la tête.

Sur les photos projetées mardi devant la cour d'assises, une flaue de sang encadre son visage. -

Les experts psychiatres qui ont examiné Emmanuel Abayisenga ont retenu l'altération de son discernement au moment des faits.

Le verdict est attendu jeudi.

MÉTÉO

Pluie, vent... et alerte jaune en Loire-Atlantique

Le soleil a vite laissé place à la pluie hier. Le département a été placé en vigilance jaune pluie inondation, vent et vague submersion à partir de 16 h par Météo France. La perturbation va surtout passer sur les départements du Finistère et du Morbihan mais devrait également toucher la Loire-Atlantique, notamment au nord. La pluie devrait perdurer jusqu'à environ 18 h aujourd'hui. Le vent devrait faire de même. La vigilance jaune vague submersion restera active toute la journée du mercredi. Bien que pour l'instant la Loire-Atlantique reste en alerte jaune pour ces trois aspects, Météo France n'exclut pas de la placer en orange pluie. « Une perturbation active en journée apporte un temps agité et ajoute en particulier de nouveaux cumuls de pluie à ceux déjà tombés la veille ».